

## Fiche de données de sécurité

### LGNL 2

Remplace la date: 13/02/2023

Date de révision: 02/04/2025  
Version: 1.1.0

#### RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: LGNL 2

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Lubrifiant.

Usages non recommandés: Aucunes.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Fournisseur

Société: SKF MPT  
Adresse: Meidoornkade 14  
Code postal: 3992 AE  
Ville: AE Houten  
Pays: PAYS-BAS  
E-mail: support.mpt@skf.com  
Téléphone: +31 30 6307200  
Page de garde: www.skf.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France: +33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA (INRS)). Belgique: 070 245 245 (Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum)

#### RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges..

Effets nocifs les plus graves: Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges..

##### 2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun connu.

#### RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

###### Commentaires sur les

Les huiles minérales dans le produit contient < extrait de DMSO 3% (IP 346).

## Fiche de données de sécurité

### LGNL 2

Remplace la date: 13/02/2023

Date de révision: 02/04/2025

Version: 1.1.0

ingrédients:

#### RUBRIQUE 4 — Premiers secours

##### 4.1. Description des mesures de premiers secours

- Inhalation:** Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
- Ingestion:** Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
- Contact cutané:** Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
- Contact avec les yeux:** Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
- En général:** En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

#### RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés:** Le produit n'est pas directement inflammable. Choisir des agents extincteurs qui conviennent à la zone incendiée.
- Moyens d'extinction inappropriés:** Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable mais combustible. Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

S'il existe un risque d'exposition aux vapeurs et gaz de combustion, un appareil respiratoire isolant doit être porté.

#### RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Pour les non-secouristes:** Evacuer le personnel qui n'est pas utile. Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.
- Pour les secouristes:** En plus de ce qui précède: Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

##### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

## Fiche de données de sécurité

### LGNL 2

Remplace la date: 13/02/2023

Date de révision: 02/04/2025

Version: 1.1.0

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

## RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Le produit doit être conservé en toute sécurité hors de portée des enfants et à ne pas laisser en contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments et autres produits similaires. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Stocker dans un endroit sec. Ne pas stocker avec: Oxydants forts. Conserver à des températures inférieures à 45°C.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

## RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limite d'exposition professionnelle:** Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

**Méthodes de mesure:** Le respect des limites d'exposition professionnelle peut être vérifié à l'aide de mesures d'hygiène professionnelle.

**Base légale:** Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret no 2024-307 du 4 avril 2024).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés:** Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous. Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés et de préférence à l'extérieur.

**Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 16321.

**Equipement de protection individuelle, protection des mains:** Il est conseillé d'utiliser des gants de plastique ou de caoutchouc.

**Equipement de protection individuelle, protection respiratoire:** Non exigé.

S'il existe un risque de formation de vapeurs d'aérosol, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre P2. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.

## Fiche de données de sécurité

### LGNL 2

Remplace la date: 13/02/2023

Date de révision: 02/04/2025

Version: 1.1.0

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:** S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

### RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Gel. Pâte
Couleur	Jaune
Odeur	Aucune donnée
Solubilité	Non miscible avec: Eau.

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	> 150 °C	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition:	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	> 20,5 mm <sup>2</sup> /s	(40 °C)
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	< 1000 kg/m <sup>3</sup>	(25 °C)
Densité relative	Aucune donnée	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

#### 9.2. Autres informations

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Propriétés explosives		Non explosif

### RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réagit avec: Oxydants forts.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

## Fiche de données de sécurité

### LGNL 2

Remplace la date: 13/02/2023

Date de révision: 02/04/2025

Version: 1.1.0

#### 10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures >45°C.

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, si le stockage est fait conformément aux recommandations.

### RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë - par voie orale:

##### LGNL 2

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
	ATE (mix)		4573,90 mg/kg			

Son ingestion peut indisposer. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité aiguë - par voie cutanée:

##### LGNL 2

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
	ATE (mix)		3104,70 mg/kg			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë - par inhalation:** : Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Corrosion/irritation cutanée:** Peut être légèrement irritant. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:** Irritation momentanée. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Sensibilité respiratoire et cutanée:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Mutagénicité sur les cellules germinales:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Propriétés cancérogènes:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Toxicité pour la reproduction:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Exposition STOT unique:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Exposition STOT répétée:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

# Fiche de données de sécurité

## LGNL 2

Remplace la date: 13/02/2023

Date de révision: 02/04/2025  
Version: 1.1.0

**Danger par aspiration:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

**Propriétés perturbant le système endocrinien:** Aucun connu.

**Autres effets toxicologiques:** Aucun connu.

## RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

### 12.1. Écotoxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas supposé biodégradable. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation envisagée. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun connu.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucun connu.

Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 1

## RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable. L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

**Catégorie de déchet:** Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 13 08 99\* déchets non spécifiés ailleurs

Absorbant/chiffon contaminé par le produit : Code CED: 15 02 03 absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02

## Fiche de données de sécurité

### LGNL 2

Remplace la date: 13/02/2023

Date de révision: 02/04/2025

Version: 1.1.0

#### RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** Ne s'applique pas.

**14.4. Groupe d'emballage:** Ne s'applique pas.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Ne s'applique pas.

**14.5. Dangers pour l'environnement:** Ne s'applique pas.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Ne s'applique pas.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

**Autres informations:** Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

#### RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Dispositions spéciales:** Tableau maladie professionnelle n°36.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Autres informations:** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

#### RUBRIQUE 16 — Autres informations

##### Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.1.0	02/04/2025	SRU	1,5,7,8,10,11,16

**Abréviations:**  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative  
STOT: Specific Target Organ Toxicity

**Autres informations:** Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

**Conseils de formation:** Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

**Méthode de classification:** Calcul basé sur les dangers de composants connus.

## Fiche de données de sécurité

### LGNL 2

Remplace la date: 13/02/2023

Date de révision: 02/04/2025  
Version: 1.1.0

**Pays:**

FR